



➔ **FICHE D'INSCRIPTION** SECTION DANSE SAISON 18/19

Nom (majuscules) : ..... Prénom : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Téléphone fixe : ..... Mobile : .....  
 Email : .....

➔ *Je coche la/les case(s) du/des cours auquel(s) je souhaite participer :*

Cours	Horaires	Type	Niveau	Lieu
<input type="radio"/> Lundi	18h45 – 19h45	Hip Hop	Débutant	St. Madeleine
<input type="radio"/> Lundi	19h30 – 20h30	StreetJazz	Intermédiaire	Studio Horus
<input type="radio"/> Lundi	20h30 – 21h30	Ragga/Dancehall	Déb./Interm.	Studio Horus
<input type="radio"/> Mardi	19h00 – 20h00	Pilates	Déb./Interm.	Studio 116
<input type="radio"/> Mardi	20h15 – 21h15	StreetJazz	Confirmé	Salle Kleber
<input type="radio"/> Mercredi	18h00 – 19h00	Open Training	Tous Niveaux	Studio 116
<input type="radio"/> Jeudi	20h00 – 21h00	Pilates	Déb./Interm.	Espace Castelnau
<input type="radio"/> Jeudi	20h30 – 21h30	Ragga/Dancehall	Débutant	Studio Horus
<input type="radio"/> Vendredi	17h30 – 18h30	Urban Dance 9 – 12 ans	Tous Niveaux	Studio Horus
<input type="radio"/> Vendredi	18h30 – 19h30	Hip Hop	Déb./Interm.	Studio Horus
<input type="radio"/> Vendredi	19h45 – 20h45	StreetJazz	Débutant	Studio Horus
<input type="radio"/> Vendredi	20h00 – 21h00	Urban Dance Company	Confirmé	Droits de l'Homme

➔ *Je prends connaissance des tarifs en fonction de mon status et du nombre de cours que je désire suivre :*

COTISATION	ADULTES	ADOS ET ETUDIANTS*	ENFANTS 9-12 ANS**
<input checked="" type="radio"/> Adhésion	5€	5€	5€
<input type="radio"/> 1 cours/semaine	315 € (2X157.50€ ou 5X63€)	298 € (2X149€ ou 5X59.60€)	280 € (2X140€ ou 5X56€)
<input type="radio"/> 2 cours/semaine	490 € (2X245€ ou 5X98€)	455 € (2X227.50€ ou 5X91€)	
<input type="radio"/> 3 cours/semaine	525 € (2X262.50€ ou 5X105€)	473 € (2X236.50€ ou 5X94.60€)	
<input type="radio"/> 4 cours/semaine	560 € (2X280€ ou 5X112€)	490 € (2X245€ ou 5X98€)	
<input type="radio"/> Pilates - à l'année (voir grilles ci-dessus pour 1 ou 2 cours par semaine)			
- par trimestre (1 cours/semaine)	<input type="radio"/> sept à déc 154€	<input type="radio"/> janv à avril 154€	<input type="radio"/> avril à juin 99€
<input type="radio"/> Règlement en espèces (en 2 fois maximum)	à l'inscription :		fin Oct. 2018 :
<input type="radio"/> Règlement par chèque (à l'ordre de Well.Com)	Encaissements : Fin sept. 18 / Fin oct. 18 / Fin nov. 18 / Fin janv. 19 / Fin fév. 19		
Nom et Prénom du l'émetteur du chèque : .....			

\* Sous présentation de la carte étudiant. \*\* Sous présentation de la carte identité.

➔ *Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'association Well.Com et m'engage à le respecter (à consulter en page suivante)*

Fait le :

Signature avec mention "lu et approuvé" :



## → FICHE D'INSCRIPTION SECTION DANSE SAISON 18/19

### Autorisation parentale pour les mineurs

Mme, M. \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

En qualité de \_\_\_\_\_

Autorise (Nom) : \_\_\_\_\_ (Prénom) : \_\_\_\_\_

à participer au cours organisés par l'association Well.Com, reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur, et m'engage à ce qu'il soit respecté.

**Fait le :** \_\_\_\_\_ **Signature** avec mention "lu et approuvé" :

#### Article 1

Toute inscription est annuelle.

Les personnes qui s'inscriront au courant de la saison devront payer une cotisation recalculée au prorata du tarif annuel.

#### Article 2

Toute cotisation doit être versée en début de Saison (Septembre 2018), afin de pouvoir participer aux activités de l'association. Toute cotisation annuelle doit être réglée en 2 fois maximum en espèces ou en 1 fois avec 5 chèques. Les adhérents payant par chèque s'acquitteront de cinq chèques, au moment de l'inscription, qui seront encaissés fin septembre, fin octobre, fin novembre 2018, fin janvier 2019 et fin février 2019

#### Article 3

L'assurance (responsabilité civile et individuelle accident) est obligatoire et à la charge de chaque participant au cours. Ceci est également valable pour le certificat médical qui doit nous être remis avant la fin du mois d'octobre de la saison en cours lors d'une première inscription et renouvelé tous les trois ans. Les personnes qui s'inscriront au courant de la saison, devront nous fournir le certificat médical dans le mois qui suit leur inscription. En cas de non-délivraison de ce dernier, l'association Well.Com décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'aggravation de pathologie.

#### Article 4

Aucun remboursement ne sera accordé en cas de désistement de l'utilisateur en cours d'année. Ceci est également valable dans le cas d'un éventuel changement de salle de cours pendant la saison, si le cours a pu être maintenu ou remplacé.

En cas d'accident ou maladie grave, une demande de remboursement se fait sous demande écrite par lettre recommandée adressée à l'attention de Well.Com Association accompagné d'un certificat médical. Dans le cas échéant, nous ne remboursons que 50% de la cotisation recalculée au prorata du temps restant de la saison, après délibération du bureau lors de l'assemblée générale annuelle.

#### Article 5

Les locaux mis à disposition doivent rester en l'état. Toute dégradation pourra entraîner l'exclusion définitive de l'association et les frais engendrés sont à la charge de l'adhérent responsable.

#### Article 6

La participation au cours se fait en tenue de sport et avec des chaussures propres autres que des chaussures de ville. Le professeur se gardera le droit de refuser à l'élève l'accès au cours si celui-ci a plus de 10 min de retard. Pour la pratique du Pilates il est indispensable d'apporter sa propre serviette et son tapis.

#### Article 7

En cas de vol, l'association décline toute responsabilité.

#### Article 8

Toute fiche d'inscription d'une personne mineure doit être signée de la main d'un parent. Dans le cas contraire, l'association décline toute responsabilité.

#### Article 9

**Début des cours** : lundi 10 septembre 2018

**Les cours n'auront pas lieu pendant les périodes suivantes :**

**Toussaint** : Samedi 29/10/18 au Dimanche 04/11/18 (Reprise Lundi 05/11/18)

**Noël** : Samedi 22/12/18 au Dimanche 06/01/19 (Reprise Lundi 07/01/18)

**Hiver** : Samedi 09/02/19 au Dimanche 24/02/19 (Reprise Lundi 25/02/18)

**Printemps** : Samedi 06/04/19 au Lundi 22/04/18 (Reprise Mardi 23/04/18)

**Jours fériés** : Mercredi 1er mai et Mercredi 8 mai 2019 / Jeudi 30 mai 2019 / Lundi 10 juin 2019

**Fin de la saison** : Vendredi 21 juin 2019.